

Académie
du Coaching

adc

by  GROUPE ULYSSE

Supervision

Développer sa technique et affirmer sa posture de coach

Plaquette - Novembre 2022


GROUPE ULYSSE

L'Académie du Coaching est
membre du Groupe Ulysse
www.groupe-ulyse.com

Objectifs des supervisions

- Développer sa technique de coaching par le partage des bonnes pratiques
- Affirmer sa posture par l'expression de son expérience de coach auprès des ses pairs
- Approfondir son éthique et de sa déontologie au regard des cas de coaching vécus
- Développer son activité de coach par la mise en réflexion des expériences de chacun
- Être soutien des coachs dans leur métier

Au programme

- Analyser les situations vécues et les difficultés rencontrées
- Evaluer sa propre pratique et veiller à sa posture professionnelle (déontologie, valeurs...)
- Développer une plus grande créativité et autonomie professionnelle au service de son client
- S'assurer du respect des normes de la profession
- Faciliter le développement de sa pratique professionnelle
- Profiter du témoignage des autres pour enrichir sa pratique
- Mener de réflexions sur des cas clients spécifiques
- Identifier ses points forts et les domaines de développement dans le cadre des compétences professionnelles, de leurs capacités et de leur identité professionnelle.

Approche pédagogique

- À l'Académie du Coaching, nous considérons que la supervision est déontologiquement obligatoire pour tous coachs
- Pour les coachs débutants, l'accent est mis sur l'affiner des accompagnements qu'il a en cours
- Pour des coachs seniors, nous proposons des supervisions collectives adaptées en approfondissant leurs problématiques spécifiques.

PRÉ-REQUIS ET ADMISSION

- Jeunes coachs en formation
- Coachs débutants
- Coachs seniors
- Formés ou non à l'Académie du Coaching
- Confirmation de l'admission après entretien avec le superviseur

COÛT DE LA SUPERVISION

- **Voir plaquette "Calendriers & tarifs"**
- Inscription : 8 séances min. / an pour les coachs en activité
- Inscription : 3 séances min. / an pour les coachs en formation

* Pas de remboursement ni de report possible en cas d'annulation à moins de 48h

MODALITÉS

- **TEMPS** : sur l'année
Dates disponibles sur la page web du superviseur, ou sur demande
- **DURÉE** : une demi-journée par mois, matin ou après-midi, en fonction du superviseur
Supervision collective, groupe de 8 personnes max.
- **LIEU** : Académie du Coaching ou distanciel
- **CADRE** : confidentialité, exigence, bienveillance

SUPERVISEURS 2022-23

[Jean-Philippe Di Piazza](#)
[Juliette O'Reilly](#)
[Karolina Ehretsmann](#)

[Sophie Le Mellec](#)
[Sophie De Soras](#)

NOUS CONTACTER



09 80 93 84 34



contact@academie-coaching.fr



www.academie-coaching.fr